

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(03)/ST/134
13 septembre 2003

(03-4921)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Cinquième session
Cancún, 10 - 14 septembre 2003

Original: français

BURKINA FASO

Déclaration de S.E. M. Benoît Ouattara
Ministre du commerce, de la promotion de l'entreprise
et de l'artisanat

Avant tout propos, je voudrais joindre ma voix à celles des délégations qui m'ont précédé pour exprimer ma vive émotion à l'occasion du décès tragique du Ministre des relations extérieures de Suède, S.E. Mme Anna Lindh. Je présente à la famille éplorée, au gouvernement et au peuple du

-12j -8DU

anglais -12j -8DU

Pour ce qui concerne le soutien interne, mon pays formule les propositions suivantes:

- une réduction substantielle des mesures de soutien pouvant créer des distorsions sur le marché,
- un examen critique de l'utilisation des mesures relevant de la "boîte verte" et de la "boîte bleue".

S'agissant enfin des subventions à l'exportation, mon pays propose leur élimination rapide et l'instauration d'une discipline sur les crédits à l'exportation.

Il est un dossier auquel mon pays accorde la plus haute importance à l'occasion de cette cinquième Conférence ministérielle: il s'agit de l'Initiative sectorielle en faveur du coton pour laquelle trois autres pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre ont la même vision que le Burkina Faso.

Je saisis l'opportunité qui m'est offerte pour remercier toutes les délégations qui nous ont soutenus, tout en souhaitant qu'une solution heureuse soit trouvée à l'issue de la présente Conférence ministérielle.

Pour ce qui concerne l'accès aux marchés pour les produits non agricoles, mon pays propose ce qui suit:

- un meilleur accès aux marchés pour les produits des pays en développement et des PMA;
- le maintien des préférences accordées aux pays en développement et aux PMA.

Pour les questions de Singapour, nous demandons la poursuite du processus de clarification sur les questions évoquées aux paragraphes 25 et 26 de la Déclaration ministérielle de Doha.

Je voudrais enfin saluer l'heureuse issue trouvée tout récemment aux aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) et la santé publique. En effet, la promotion de l'accès de tous à des prix abordables aux médicaments essentiels est une mesure de nature à soulager des millions de malades, en Afrique surtout.

Telle est, M. le Président, la contribution de ma délégation aux travaux de notre Conférence.
